

BULLETIN D'INFORMATION N° 15

Séance du Conseil Municipal du 4 novembre 2009.

1) Cession chemin rural :

Le Conseil Municipal est sollicité pour la vente d'un chemin rural situé en bordure de la route de Capbis. D'une longueur inférieure à 100 mètres, ce chemin, qui autrefois permettait l'accès au moulin de Latraü, s'arrête aujourd'hui en bordure du Béez. S'agissant d'une voie sans issue qui ne peut être d'aucune utilité pour la commune, son aliénation est décidée à l'unanimité. une enquête publique va précéder la mise en vente.

2) Cession de terrain rue de Las Grabes :

Propriétaire d'un terrain à l'angle des rues de Las Grabes et des Arribarroys, Edith Barbe propose la cession gratuite de 6 m² à la commune pour l'élargissement de la voie publique. Le Conseil Municipal accepte la transaction et autorise M. le Maire à opérer la régularisation administrative.

3) Virements de crédits :

Concernant la création de l'aire de jeux, des travaux supplémentaires ont été engagés : mise en place d'une clôture et d'un portail en bordure de l'Ouzom, de barrières en bordure de l'ancien canal et du chemin d'accès. Le Conseil Municipal donne son accord pour effectuer des virements de crédits et ajouter 4.000 € aux 42.000 déjà prévus.

4) SIVU des berges de l'Ouzom et du Béez :

M. le Maire fait part de la demande de trois communes (Louvie-Juzon, Louvie-Soubiron et Lys) de se retirer du SIVU. Cette demande, motivée par leur adhésion à un SIVU analogue en vallée d'Ossau, est soumise à l'approbation des autres communes adhérentes. Après débats, la commune d'Asson accepte le retrait par 15 voix pour et 2 abstentions.

5) Défrichage :

Dans le cadre de la création de lits à rizophytes à la station d'épuration, il est nécessaire de procéder au défrichage d'une parcelle de 20 ares. M. le Maire est autorisé à en faire la demande auprès de la DDA.

Quelques infos ...

Sauveteurs Secouristes du Travail :

Sept employés municipaux ont récemment participé à deux journées de formation dispensées par le Centre National de la Fonction Publique. Monsieur Jean Jacques Benoît a ainsi sensibilisé les employés aux réflexes et premiers gestes de secourisme en cas d'accident sur les lieux du travail.

Toutes nos félicitations à Cécile Batcrabère, Corinne Dourau-Cadet, Aline Fréchou, Monique Gassie, Léonie Lacau, Anne-Marie Peyré et Alain Péricou qui ont obtenu le Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.

Compteurs d'eau :

Afin d'éviter une désagréable surprise à la réception de la facture de consommation d'eau, nous vous invitons à contrôler régulièrement votre compteur d'eau. Vous atteindrez ainsi un double objectif : vérifier qu'il n'y a pas de fuite entre le compteur et votre habitation, participer à l'économie d'un bien qui devient de plus en plus précieux.

Déchetterie :

Comme chaque année à cette époque, l'ouverture de la déchetterie s'adapte à l'horaire d'hiver : le mercredi de 14 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Distribution de sacs poubelles :

Comme indiqué dans le bulletin n° 13, vous êtes invités à retirer les sacs poubelles aux dates et heures suivantes : *les vendredi 20 et 27 novembre de 14 h à 19 h ;
les samedi 21 et 28 novembre de 9 h à 12 h.*

La distribution sera assurée par les élus sur présentation du présent bulletin. Elle se fera dans les locaux techniques derrière la salle des sports (parking rue des Arribarroüys).

Fête de la Saint Martin :

Les conscrits vous convient à partager avec eux trois jours de fête.

Le vendredi 13 novembre, « soirée bulles » avec la disco « Aligator » ;

Le samedi 14, les membres d'Asson Sports vous attendent à leur traditionnel Estanguet à partir de 20 h à la salle de l'Isarce. Réservations au 05.59.71.08.43 (H.R.). « Soirée fluo » animée par la disco « Aligator » ;

Le dimanche 15 novembre, messe à 11 h suivie de l'apéritif à la salle Jean Labarrère. L'après midi, animations à partir de 15 h 30. La troupe Pau's Swing fera une démonstration rock et salsa, les amateurs pourront s'initier à ces danses. Démonstration de patinage artistique avec Stéphane Torres et l'Ecole de Patinage du Béarn.

Les conscrits remercient la population pour l'accueil qu'ils ont reçu au cours des sérénades et ils souhaitent à chacun d'excellentes fêtes.

Concours de belote :

Les Parents d'Elèves de l'école du Pont Latapie vous invitent au concours de belote qu'ils organisent le samedi 21 novembre à 20 h 30 dans les locaux de l'école. En plus des nombreux lots mis en jeu, il vous sera également proposé des pâtisseries et des boissons chaudes.

Téléthon 2009 :

Le programme qui vous est proposé est le suivant.

Vendredi 20 novembre : de 14 h à 17 h à l'école du Bourg, jeux sensoriels, goûter, lâcher de ballons ; une urne sera à disposition pour les dons.

Vendredi 27 novembre : de 14 h à 16 h 30 à l'école du Pont Latapie, jeux, goûter, urne.

à 18 h 30 à l'école du Bourg, la « dictée Assonnaise » en français et en occitan. Dégustation de produits du terroir et verre de l'amitié. Participation libre.

Samedi 28 novembre : à 20 h 30 match de handball ; la tombola permettra de gagner un maillot de l'équipe de France féminine, une mallette de poker (édition limitée).

Vendredi 4 décembre : à 20 h 30 à l'église d'Asson, concert avec 4 chorales. Entrée libre à l'appréciation de chacun.

Samedi 5 décembre : à partir de 13 h 30 marche ou VTT et tombola. 16 h 30 danses traditionnelles.

Il est rappelé que 66 % du montant des dons sont déductibles des impôts sur le revenu dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Animations de fin d'année :

- Concours d'illuminations :

Le 1^{er} concours gratuit d'illuminations et décorations de Noël est organisé par Asson Animation. Possibilité de concourir dans l'une des trois catégories suivantes : commerce ou entreprise ; balcons, portes ou fenêtres ; maisons ou appartements. Le jury passera dans la semaine du 21 décembre ; les décorations devront être visibles de la rue. Remise des prix courant janvier 2010. Pour tous renseignements ou inscriptions, s'adresser à Anne Cassourra au 06.71.63.34.33.

- Marché de Noël :

Organisé par Asson Animation, il se tiendra le dimanche 13 décembre de 11 h à 18 h au clos St Martin. Diverses animations sont prévues de 12 h à 18 h : ateliers, contes, chants, décoration,...

- Moules frites :

Le samedi 19 décembre, à l'occasion de la réception de l'équipe de Thuir (match à 20 h), Asson sports vous propose un repas « moules-frites » sur place, aussitôt après le coup de sifflet final. Prix du repas 10 € ; inscriptions auprès de Marie-Laure Saubatte (05 59 71 08 43).